



BNP PARIBAS

PAS LE TEMPS DE  
LIRE ?



La CFDT vous propose  
depuis le début de  
l'année de suivre aussi  
l'actualité en vidéo.

 [Cliquez-ici](#)

Contact Délévation Nationale:

cfdt.nationale@bnpparibas.com - 01 40 14 31 89



# CSEC

## T2 2022 : Inflation des Résultats ! ET NOS SALAIRES ????????

8 Septembre 2022

### RESULTATS 2<sup>e</sup> TRIMESTRE 2022

- Résultats Net Part du Groupe au 2T 2022 : **3,2 Mds € soit +9,1%** vs 2T 2021
- PNB du groupe : **+ 8,5% avec 12,8 Mds €**

### EN BREF !



**2<sup>ème</sup> trimestre une nouvelle fois historique**, le plus beau 2<sup>ème</sup> trimestre de ces 10 dernières années.

**Au 1<sup>er</sup> semestre, BNP Paribas fait + 13% vs 1<sup>er</sup> semestre 2021.**  
(année historique elle aussi !)

A ce rythme, BNP Paribas devrait atteindre la barre symbolique  
des 10 Milliards d'euros de résultat net part du groupe !!!

### LES REMERCIEMENTS NE REMPLACENT PAS LA RECONNAISSANCE !

**Notre organisation syndicale se satisfait de la bonne santé financière et économique de BNP Paribas. Les salariés doivent bénéficier des profits de l'entreprise. Ils y contribuent pleinement.**

Au nom des salariés de l'entreprise, les élus CFDT ont demandé à la Direction Générale de revaloriser :

- l'ensemble des **rémunérations fixes**
- l'ensemble **des rémunérations variables**
- **les substances d'augmentations individuelles**
- **l'indemnité de télétravail**
- **l'ensemble des primes** (mobilités, famille, IK etc...)

**La responsabilité sociale est ici.** En tant que première banque française et européenne BNP Paribas doit montrer l'exemple et donner l'impulsion d'une hausse générale des salaires.

**Avec la récurrence des bons résultats de l'entreprise depuis de nombreuses années, cela représenterait un petit pas pour l'entreprise mais un grand pas pour les salariés.**

Les représentants CFDT négocieront la NAO 2022 avec l'objectif d'amener l'entreprise à un partage plus vertueux des richesses et à la préservation du pouvoir d'achat des salariés.

**Les primes c'est bien  
mais cela ne suffit plus.**

**De plus la prime dite  
« Macron » ne fait pas cotiser  
le salarié pour sa retraite et  
l'entreprise ne cotise pas pour  
les comptes sociaux du pays !**

**RDV pour une 1<sup>ère</sup>  
tendance le 21  
septembre à l'issue  
d'une première  
réunion de NAO.**

Pour le Directeur Général Délégué du groupe, la Direction proposera, entre autre, « une augmentation générale pérenne forte pour les salariés de la SA. »

**Les négociations passées sur les rémunérations ont  
laissé un goût fort amer aux salariés ...**

**loin de leurs attentes légitimes !**